

ARRÊTÉ
2025-ETSPH-016

Fixant le montant et la répartition pour l'exercice 2025
Dotation globale commune prévue au
Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
Association « Deltha Savoie »
134 Allées Ateliers, 73250 Saint Pierre d'Albigny

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Pôle social

Direction personnes âgées – personnes handicapées
Service « Accueil en établissements
personnes handicapées et SAAD »

- VU** Le code de l'action sociale et des familles – notamment articles L.313-11 et R.314-43-1 ;
- VU** Les Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens entre le Département de la Savoie, l'État et l'association Deltha Savoie ;
- VU** La délibération du Conseil départemental en date du 13 décembre 2024 (budget primitif 2025 du Département) ;
- SUR** Proposition de Monsieur le Directeur général des services départementaux et de Madame la Directrice générale adjointe du pôle social ;

ARRÊTE

Article 1 - Pour l'exercice 2025 et jusqu'à publication d'un nouvel arrêté portant tarification, la dotation globalisée commune des établissements et services médico-sociaux financés par le Conseil départemental, y compris pour l'hébergement temporaire, gérés par l'association Deltha Savoie a été fixée, en application des dispositions des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens susvisés, à 10 424 970 €.

Article 2 - La quote-part de dotation globalisée commune prise en charge par l'aide sociale de la Savoie est fixée à 9 783 384 €. Elle est répartie entre les établissements et services, à titre indicatif, ainsi qu'il suit :

Etablissements ou services	N° Finess	Montant de la quote-part en €
Foyer d'accueil médicalisé la Lauzière Hébergement Complet Internat	730 007 309	691 159 €
Foyer d'hébergement des Arves Hébergement Complet Internat CS	730 784 014	814 753 €
Foyer de vie le Bellachat Hébergement Complet Internat	730 790 417	1 468 231 €
Section d'accueil de jour les Cétives Accueil de jour	730 000 858	287 243 €
S.A.V.S. le Belvédère Prestation en milieu ordinaire	730 789 724	330 459 €
Foyer d'accueil médicalisé Le Platon Hébergement Complet Internat et Accueil de jour	730 009 297	1 375 832 €
Foyer d'hébergement les Alpis Hébergement Complet Internat CS	730 783 396	1 906 313 €
Foyer de vie le Solaret Hébergement Complet Internat et Accueil de jour	730 786 084	1 986 444 €
Section d'accueil de jour le Hameau Accueil de jour	730 001 849	174 422 €
Section d'accueil de jour annexée ESAT les 4 Vallées Accueil de jour	730 007 119	299 571 €
SAVS les Virolets Prestation en milieu ordinaire	730 785 805	331 181 €
SAMSAH en Vallée Prestations en milieu ordinaire	730 012 572	138 201 €
Total		9 767 621 €

Article 3 - A compter du 1^{er} août 2025, les prix de journée opposables aux personnes prises en charge ne relevant pas de l'aide sociale de Savoie, y compris pour l'hébergement temporaire, s'établissent comme suit :

Etablissements et services	N° Finess	Prix de journée net	Prix de journée brut
Foyer d'accueil médicalisé la Lauzière Hébergement Complet Internat y compris hébergement temporaire	730 007 309	166,38 €	194,45 €
Foyer d'hébergement des Arves Hébergement Complet Internat CS y compris hébergement temporaire	730 784 014	71,77 €	96,56 €
Foyer de vie le Bellachat Hébergement Complet Internat y compris hébergement temporaire	730 790 417	193,80 €	225,36 €
Section d'accueil de jour les Cétives Accueil de jour	730 000 858	243,47 €	258,78 €
S.A.V.S. le Belvédère Prestation en milieu ordinaire	730 789 724	27,98 €	27,98 €
Foyer d'accueil médicalisé Le Platon Hébergement Complet Internat y compris hébergement temporaire	730 009 297	190,26 €	228,03 €
Foyer d'accueil médicalisé le Platon Accueil de jour	730 009 297	186,25 €	206,38 €
Foyer d'hébergement les Alpis Hébergement Complet Internat CS, y compris hébergement temporaire	730 783 396	91,20 €	112,02 €
Foyer de vie le Solaret Hébergement Complet Internat, y compris hébergement temporaire	730 786 084	204,66 €	238,77 €
Foyer de vie le Solaret Accueil de jour	730 786 084	168,22 €	182,68 €
Section d'accueil de jour annexée ESAT les 4 vallées Accueil de jour	730 007 119	74,58 €	78,36 €
SAVS les Virolets Prestation en milieu ordinaire	730 785 805	11,70 €	11,70 €
SAMSAH en Vallées Prestations en milieu ordinaire	730 012 572	14,06 €	14,06 €
SAJ le Hameau Accueil de jour	730 001 849	106,25 €	22,73 €

A compter du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'à publication d'un nouvel arrêté portant tarification, les prix de journée opposables aux personnes prises en charge ne relevant pas de l'aide sociale de Savoie, y compris pour l'hébergement temporaire, s'établissent comme suit :

Etablissements et services	N° Finess	Prix de journée net	Prix de journée brut
Foyer d'accueil médicalisé la Lauzière Hébergement Complet Internat y compris hébergement temporaire	730 007 309	154,35 €	180,39 €
Foyer d'hébergement des Arves Hébergement Complet Internat CS y compris hébergement temporaire	730 784 014	81,53 €	109,69 €
Foyer de vie le Bellachat Hébergement Complet Internat y compris hébergement temporaire	730 790 417	187,04 €	217,50 €
Section d'accueil de jour les Cétièves Accueil de jour	730 000 858	191,50 €	203,55 €
S.A.V.S. le Belvédère Prestation en milieu ordinaire	730 789 724	28,74 €	28,74 €
Foyer d'accueil médicalisé Le Platon Hébergement Complet Internat y compris hébergement temporaire	730 009 297	179,52 €	215,16 €
Foyer d'accueil médicalisé le Platon Accueil de jour	730 009 297	160,65 €	178,01 €
Foyer d'hébergement les Alpis Hébergement Complet Internat CS, y compris hébergement temporaire	730 783 396	92,59 €	113,73 €
Foyer de vie le Solaret Hébergement Complet Internat, y compris hébergement temporaire	730 786 084	212,56 €	247,98 €
Foyer de vie le Solaret Accueil de jour	730 786 084	162,80 €	176,80 €
Section d'accueil de jour annexée ESAT les 4 vallées Accueil de jour	730 007 119	71,33 €	74,95 €
SAVS les Virolets Prestation en milieu ordinaire	730 785 805	17,43 €	17,43 €
SAMSAH en Vallées Prestations en milieu ordinaire	730 012 572	36,85 €	36,85 €
SAJ le Hameau Accueil de jour	730 001 849	110,39 €	23,62 €

La participation financière des adultes en accueil de jour est fixée à :

- . journée complète : 11,91 €
- . demi-journée avec repas : 8,19 €
- . demi-journée sans repas : 3,72 €

Article 4 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon compétent en matière de tarification sanitaire et sociale par toute personne physique ou morale intéressée, conformément aux dispositions des articles R 779-10 à R779-12 du Code de justice administrative et des articles L.351-1 à L.351-8 du Code de l'action sociale et des familles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, conformément aux dispositions de l'article R421-1 du code de justice administrative.

Article 5 - Monsieur le Directeur général des services départementaux, Madame la Directrice générale adjointe du pôle social et Monsieur le Président de l'Association Deltha Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera :

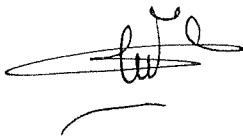
- publié sur le site Internet du Département de la Savoie,
- affiché à la Mairie de la commune concernée.

25 AOUT 2025

CHAMBÉRY, le

Corine WOLFF

Le Président,



Pour le Président

La vice-présidente déléguée

25 AOUT 2025
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Pour le Président du Conseil Départemental,
Par délégation,


Isabelle ROBERT
Secrétaire générale

